



Comité d'Action Sociale  
du personnel territorial du Haut-Béarn

## **Procès verbal du Conseil d'Administration du 12 mai 2026**

Le 12 mai 2026 à 18h30, rue Jean Mermoz à Oloron-Ste-Marie, s'est tenue la réunion du Conseil d'Administration du CAS du Haut-Béarn.

### Présents :

Mmes Gisèle CANDELOT, Ingrid CASTEX, Pauline DULON, Rachel GOGNY, Cécile MARCAA, Muriel LAPOUBLE, Nicole LAVIGNE, Christine LESPONNE, Françoise LOUSTAU, Elisabeth SALAS, Bahija TARMIL, Marie-Colette ZARASOA  
MM. Robin LAHERRE, Didier LOUSTAU

### Délégations de vote :

Philippe RINGUET-CAMARDOUN	à	Didier LOUSTAU
Jessica DUPHIL	à	la présidente, MC ZARASOA
Nicole BOURE	à	la présidente, MC ZARASOA

### Excusé.e.s :

Mmes Brigitte NAVARRO, Marylou PLONCARD, Cécile SAGOUSPE  
M. David LAHITETTE

Marie-Colette ZARASOA, préside la séance.

Ingrid CASTEX, exerce les fonctions de secrétaire de séance.

La feuille de présence et les délégations de vote sont certifiées exactes et sincères par la présidente de séance et la secrétaire de séance.

La présidente présente l'ordre du jour de la séance :

- Election des membres du Bureau
- Pouvoirs
- Questions diverses

### **1. Élection des membres du Bureau**

La présidente rappelle qu'au renouvellement du 2ème tiers sortant ont été élu.e.s à l'unanimité : MARCAA Cécile, LOUSTAU Didier, PLONCARD Marylou, SALAS Elisabeth et TARMIL Bahija au Conseil d'Administration.

La présidente rappelle les attributions du Bureau et les fonctions des membres du Bureau.

Deux membres n'ont pas renouvelé leur candidature, Gisèle CANDELOT et Marie-Colette ZARASOA.

Deux membres ont souhaité renouveler leur candidature :

- Elisabeth SALAS, trésorière comptable
- Ingrid CASTEX, secrétaire adjointe

Deux nouvelles candidatures sont enregistrées :

- Didier LOUSTAU, pour la présidence
- Robin LAHERRE, pour le poste de secrétaire

### Résolution

Le Conseil d'Administration décide d'élire

- Didier LOUSTAU, en qualité de Président
- Elisabeth SALAS, en qualité de Trésorière comptable
- Robin LAHERRE, en qualité de Secrétaire
- Ingrid CASTEX, en qualité de Secrétaire adjointe

et de désigner Christine LESPONNE, en qualité d'aide secrétaire ponctuelle selon les nécessités de l'association.

### Résultat des votes

Voix pour : unanimité

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Didier LOUSTAU, Elisabeth SALAS, Robin LAHERRE, Ingrid CASTEX ont été élu.e.s en qualité de membres du Bureau, et Christine LESPONNE a été élue aide secrétaire ponctuelle selon les nécessités de l'association.

## **2. Pouvoirs**

### Résolution

Le Conseil d'Administration donne tous pouvoirs au président, à la trésorière comptable d'effectuer individuellement, pour le compte de l'association, tous versements et retraits de fonds, signer tous chèques et ordres de virement, accuser réception et donner toute quittance et en général procéder à toutes opérations relatives au fonctionnement des comptes ouverts pour l'association.

### Résultat des votes

Voix pour : unanimité

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée.

## **3. Questions diverses**

Les autres questions diverses ont été posées et discutées.

\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par la présidente de séance et la secrétaire de séance.

La Secrétaire de séance,  
Ingrid CASTEX



Le Président,  
Didier LOUSTAU

